

# ESPACE SACRE ET PRATIQUES RITUELLES AU MOUSSEM DE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE (MAROC) :

APPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE



## Résumé :

Au Maroc, durant la période du *Moussem Sidi Ali Ben Hamdouche*, toutes les pratiques sont acceptables sans que les normes sociales soient nécessairement respectées. Plus d'un millier de tentes ont en effet été dressées pour accueillir des milliers de personnes lors de cette manifestation.

**Fatima- Ezzahra BOUACHRINE**  
Docteur en Sociologie  
Université Hassan 2, Casablanca

**Jamal KHALIL**  
Professeur de sociologie à  
l'Université Hassan II Aïn Chock  
Casablanca

Les superstitions en tous genres sont mêlées à des nuits de lecture de «*madih*»<sup>1</sup>. On attribue d'ailleurs aux saints soufis *Sidi Ali Ben Hamdouche* et *Sidi Ahmed Dghoughide* nombreux pouvoirs. Certains malades passent même la nuit dans l'enceinte des mausolées afin d'obtenir la guérison d'une maladie chronique ou incurable, d'éloigner le mauvais œil ou de dépasser une situation de stérilité ou de célibat subi faute de prétendants.

**Mots clés :** *Moussem* ; rituel ; dons; *mlouk* ; *hamadcha* ; *gnaouas*.

**Abstract :**

## SACRED SPACE AND RITUAL PRACTICES AT THE MOUSSEM OF SIDI ALI BEN HAMDUCHE (MOROCCO): A SOCIO-ANTHROPOLOGICAL APPROACH

In Morocco, during the period of *Moussem Sidi Ali Ben Hamdouche*, all practices are acceptable without necessarily respecting social standards. More than a thousand tents were indeed erected to accommodate thousands of people during this demonstration.

Superstitions of all kinds are mingled with nights of reading "madih"<sup>2</sup>. The Sufi saints *Sidi Ali Ben Hamdouche* and *Sidi Ahmed Dghoughi* are also attributed with many powers. Some patients even spend the night in the enclosure of the mausoleums in order to obtain the cure of a chronic or incurable disease, to ward off the evil eye or to overcome a situation of sterility or celibacy suffered for lack of suitors.

**Keywords:** *Moussem*; ritual; donations; *mlouk*; *hamadcha* ; *gnaouas*.

**Fatima- Ezzahra BOUACHRINE**  
PhD in Sociology  
Hassan 2 University, Casablanca

**Jamal Khalil**  
Sociology professor at  
Hassan II University Casablanca

<sup>1</sup>Un chant spirituel sacré associé, d'une manière ou d'une autre, aux pratiques religieuses d'un groupe social donné.

<sup>2</sup> A sacred spiritual song associated with the religious practices.

## Introduction:

En tant qu'action performative, les rituels mystiques qui se déroulent au Moussem de Sidi Ali Ben Hamdouche peuvent être explorés en raison de leurs significations symboliques, et des effets qu'ils ont sur la vie de ceux qui y adhèrent. Ils conduisent, en effet, à se pencher sur les questions de la foi, de la tradition, et de la sacralité, qui vont de pair avec l'identité culturelle et sociale des pèlerins. En fait, la nécessité d'identifier les liens entre la conscience mythique, cognitive et la sacralité collective s'avère utile pour comprendre l'expérience mystique des pèlerins en relation avec la dimension spatiale et temporelle interprétée par les lieux rituels. Alors, quel sens accordent les adeptes à la participation aux Moussem de Sidi Ali Ben Hamdouche, aux motivations qui sous-tendent le fait de céder aux rituels mythiques de cet endroit mythique ?

### **I: Le Moussem de Sidi Ali Ben Hamdouche : Description du lieu.**

Le *moussem*<sup>3</sup> de Sidi Ali Ben Hamdouche<sup>4</sup> se déroule dans une petite ville située à quelque 10 kilomètres de Moulay Idriss<sup>5</sup> et à 15 km de Meknès, la ville la plus proche. La capitale de la région est l'ancienne ville impériale de Fès, qui se trouve à 70 kilomètres de Sidi Ali. La région de Fès est située dans la zone centrale du Nord du Maroc.



**Figure 1 : L'entrée de mausolée (Sidi Ali Ben Hamdouche).**

De même que dans les autres *moussems* de Cheikh<sup>6</sup> El Kamel (El

<sup>3</sup>Une fête régionale annuelle qui associe une célébration religieuse (souvent pour honorer un saint) à des activités festives et commerciales.

<sup>4</sup>Les *Hamadcha* sont membres d'une confrérie religieuse vaguement et diversement organisée, ayant spirituellement hérité de deux saints marocains de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle, Sidi Ali ben Hamdouche et Sidi Ahmed Dghoughi. Voir: CRAPANZANO, Vincent. *The Hamadsha: A Study in Moroccan Ethnopsychiatry*. Berkeley, Los Angeles, London: University of California Press, 1973, p. 11.

<sup>5</sup> Une ville marocaine dont le nom a été emprunté à son fondateur Moulay Idriss.

<sup>6</sup>Chef religieux.

*Hadi Benaïssa*)<sup>7</sup> qui se déroulent en même temps à Meknès, les festivités ont commencé sept jours après l'« *Aïd Al Miloud* » (fête du *mouloud* célébrant l'anniversaire du prophète *Mahomet*) ou se mêlent le mysticisme soufi et les pratiques occultes. Le *moussem* de *Cheikh El Kamel El Hadi Benaïssa* est l'un des plus connus pour cela. C'est, en effet, à ce *Cheikh* que l'on doit la fondation de la confrérie des *Aïssaouas*. Il y existe également présent le *moussem* de *Sidi Ahmed Dghoughi*, disciple de *Cheikh El Kamel El Hadi Benaïssa*. Ces fêtes sont célébrées de différentes façons par des milliers de visiteurs qui affluent des quatre coins du royaume, et même de l'étranger. Par rapport à ce sujet, l'on peut dire que le Maroc est le seul pays du monde islamique qui célèbre cette fête du *mouloud*. Cette célébration est pratiquement interdite. Tel est le cas, par exemple, en Arabie Saoudite et en général en Orient, où la doctrine salafiste est fortement présente. Chaque année, à la même date, de nombreux Marocains participent à des pèlerinages dans les lieux sacrés, sur les tombes de saints, dans les sanctuaires, grottes et lieux fréquentés par les *mlouk*<sup>8</sup> *Gnaouas*<sup>9</sup>,

<sup>7</sup>Le mausolée de *Cheikh El Kamel (El Hadi Benaïssa)* : lieu d'enterrement du grand Saint de la ville de Meknès. *Cheikh El Kamel El Hadi Ben Aïssa* est le fondateur d'une célèbre confrérie mystique du XVI<sup>e</sup> siècle (les *Aïssaouas*).

<sup>8</sup>Esprits possesseurs *Gnaouis* de sexe masculin et féminin. Les termes *melk* au singulier et *mlouk* au pluriel désignent les entités surnaturelles de sexe masculin invoquées par les *Gnaouas* dans le cadre de leurs pratiques rituelles, thérapeutiques et divinatoires. Ces mêmes entités, lorsqu'elles

ces êtres mystiques qui occupent une place spécifique dans le folklore marocain et la culture populaire. Des milliers de pèlerins descendent en effet au village de *Sidi Ali* pour commémorer *Sidi Ali Ben Hamdouche* et plonger dans le monde du surnaturel, de la transe, de l'aura des *mlouk*<sup>10</sup> afin de découvrir le bain rituel d'*Aïcha* et les autres endroits mystiques. En témoigne de façon éloquente, la participation aux rituels pendant le pèlerinage de *Sidi Ali ben Hamdouche* qui est très similaire à toutes les expériences mystiques : elle nécessite tout à la fois l'initiation et la croyance. Pour les pèlerins, l'odeur d'encens, les sons rythmés et les chants Soufie<sup>11</sup> forment une expérience qui circule entre le spirituel et le sensoriel. En outre, le pèlerinage de *Sidi Ali Ben Hamdouche* constitue l'occasion d'être profondément transporté dans la tradition soufie. Au cours de la

appartiennent au sexe féminin, sont appelées *melka* au singulier et *melkat* au pluriel. Etymologiquement, *Melk* dérive de la racine arabe « *Melk* ». Sa forme verbale est *Malak*, terme qui signifie « posséder », dans le sens de posséder un bien ou un objet. Le terme qui en dérive dans le langage parlé marocain est *t'melek*, qui désigne tout à la fois l'entrée en possession. Pour une femme *t'malkate*, c'est le fait de contracter légalement un mariage. CHLYEH, Abdelhafid. Les *Gnaoua* du Maroc : Itinéraires initiatiques, transe et possession. Casablanca : Pensée sauvage, 1999, p. 38-39.

<sup>9</sup>Une confrérie religieuse populaire marocaine. Les *Gnaouas* représentent, en effet, un patrimoine culturel venu d'Afrique Subsaharienne au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils possèdent un système qui leur est propre, de traditions spirituelles, reposant sur une énergie, un matériel et des informations qui forment une entité équilibrée.

<sup>10</sup>Ce sont les entités surnaturelles ou métaphysiques, les esprits qui possèdent les praticiens de la transe, selon les coutumes *gnaouis*.

<sup>11</sup>Musique d'*aïssaouas* et de *gnaouas*.

semaine du pèlerinage, des tentes et stands bordent les rues de la petite ville. Les odeurs de thé et de viande grillée se mêlent à celles des moutons vivants avant leur abattage et au parfum odoriférant utilisé dans des rituels d'offrandes. La musique remplit l'air du village surpeuplé et les spectacles de rue improvisés ont lieu dans tous les coins. Les musiciens jouent des morceaux de musique Soufie, les familles se rassemblent autour des musiciens qui jouent divers morceaux. Chaque nuit et durant toute la période du *moussem*, les gens se rassemblent soit dans les garages, les tentes, sur le toit des immeubles ou encore dans des appartements pour assister ou participer aux rituels nocturnes.

Au cours des cérémonies de possession, le bruit du *guembri*<sup>12</sup> accompagné de *qraqeb*<sup>13</sup> métalliques fait écho au chant des *gnaouas*. Lentement, les spectateurs sont amenés au rituel de la danse extatique, en se balançant et en respirant de l'encens jusqu'à ce que certains entrent en transe : les femmes et les hommes hochent la tête et se balancent dans des mouvements sporadiques, mais rythmiques. En effet, les pratiques de guérison utilisant des états modifiés de conscience ont été d'un grand intérêt pour les chercheurs et ont été examinées d'une multitude de

<sup>12</sup>Luth à trois cordes avec un registre musical grave utilisé par les *gnaouas*.

<sup>13</sup>Petites cymbales en forme de castagnettes jouées par des musiciens *gnaouas*.

façons. D'ailleurs, depuis les débuts de l'histoire de l'humanité telle qu'on la relate, la danse a servi au culte et à la guérison. En outre, la danse spirituelle est un phénomène interculturel et les cultures animistes considéraient la nature et tous ses éléments comme une expression de l'esprit. Megan Biesele (1993)<sup>14</sup> indique que les cultures de tous les continents embrassent des formes de danse uniques basées sur les animaux et les éléments de la nature présents sur leur territoire. Le but de la danse était d'entrer dans la conscience ou de devenir l'esprit du soleil, de la lune ou de la vie animale et végétale. Grâce à ces rituels de danse, ils croyaient que les esprits de la nature pourraient leur donner des capacités telles que le courage et la compassion, et leur révéler des informations sur l'avenir. Pendant des milliers d'années, la danse spirituelle est en effet demeurée une partie intégrante de la manière dont les êtres humains entretenaient une relation avec la terre. D'après Biesele<sup>15</sup>, danser comme la nature consistait à vibrer au même rythme que le créateur, de même que le tout nouveau-né imite son environnement par reconnaissance et gratitude. En outre cette auteure affirme que la danse est une porte de l'âme ou de « l'esprit intérieur », et qu'elle est synonyme de prière. Danser dans un état de transe, revient à se connecter

<sup>14</sup>Voir: BIESELE, Megan. *Women Like Meat: The Folklore and Foraging ideology of the Kalahari Ju/hoan*. Johannesburg: Witwatersrand University Press; Bloomington: Indiana University Press, 1993, 225 p.

<sup>15</sup> Ibidem.

complètement aux pouvoirs curatifs de l'esprit, et elle précise, de plus, qu'il existe sept étapes dans l'expérience de la danse de la transe : la préparation, l'intention, l'inhalation, la transe (en mouvement), la transe (immobile), le calme et la réintégration.

Pour découvrir le bain rituel de la célèbre *Aïcha Kandicha* (*Lalla Aïcha*), il fallait suivre un long chemin vers la grotte d'*Aïcha kandicha*, qui est, selon la culture marocaine, une *jinnya* (entité surnaturelle) dont l'on suppose qu'elle habite dans les rivières et les sources d'eaux souterraines, ou encore une musulmane mystique du désert qui vit dans le monde des esprits et est une force invisible puissante pour ses disciples. La route menant à la grotte d'*Aïcha* se remplit de plus en plus de gens, dont certains viennent même de l'étranger. À proximité du refuge, l'on trouve tout ce dont l'on a besoin pour le rituel de *ziyara* (la visite pieuse), à savoir de l'encens et des bougies, du lait, des lézards séchés - à couper en trois pour les brûler, *aldoun*<sup>16</sup> utilisé pour diverses pratiques magiques, et même des kits rituels<sup>17</sup> comprenant tout ce qu'il faut pour plaire aux

<sup>16</sup>Un morceau de plomb, qui peut être brûlé sur le feu et qui dégage schématiquement la forme de la maladie. Deux types d'*aldoun* s'imposent : le premier, moins cher, est le plus fréquemment utilisé, et le second, plus cher, est extrait de la plage et efficace pour guérir les *masshourine* (possédés).

<sup>17</sup>Au Maroc, la pratique de la divination, en utilisant certains signes pour comprendre la cause ou la guérison d'une affliction, est courante. Les adeptes *gnaouis* pensent, en effet, que la plupart des malheurs individuels et communautaires résultent de problèmes de possession.

*mlouk*. Sur un autre plan, Filan (2006)<sup>18</sup> démontre que le rythme, la danse et la musique sont une partie intégrante des louanges des esprits possesseurs ; dans le Vaudou par exemple, les bougies peuvent également être utilisées pour appeler les *Lwa* : en brûlant une bougie de la couleur appropriée, (décorée d'une image convenable ou *Vévé*), chaque jour, pendant une durée de sept jours.

De plus, les vodouisants créent un lien entre leur espace et le monde des esprits, et peuvent faire appel à ces derniers en brûlant une bougie. En fait, au *Mousssem de Sidi Ali Ben Hamdouche*, les bougies sont appréciées par n'importe quel esprit. En allumant une bougie pour l'esprit possesseur, les adeptes créent un point focal et peuvent parler à la bougie allumée comme s'ils s'adressaient à un esprit qui se trouverait face à eux. La lumière et la chaleur de la bougie fournissent de l'énergie à l'esprit pour qu'il puisse se manifester. Lorsque la bougie est en feu, l'esprit est présent. Cela signifie qu'une fois qu'ils ont allumé la bougie, ils doivent se comporter correctement. Les dévot(e)s préparent, en effet, leur rencontre avec les esprits en prenant un bain, en mettant des vêtements propres et en nettoyant l'espace dans lequel ils feront le rituel. Les conversations des dévot(e)s avec les esprits doivent par ailleurs être sérieuses et respectueuses pour que

<sup>18</sup>Voir: FILAN, Kenaz. The Haitian Vodou Handbook: Protocols for Riding with the Lwa. Simon and Schuster, 2006, 304 p.

ces derniers leur répondent favorablement.

Les étrangers qui viennent à *Sidi AliBen Hamdouches* sont eux aussi nombreux. À cet égard, nous présenterons par la suite deux cas d'adeptes venus de l'étranger. En bas de la route, les pèlerins allument des bougies de prière et brûlent de l'encens dans la grotte, en appelant la soi-disant reine des *mlouk* (*Lalla Aïcha*) pour qu'elle intercède en leur faveur ou afin de se purifier par un bain rituel dans le refuge naturel magique et spirituel. D'ailleurs, le refuge d'*Aïcha* est niché à flanc de montagne ; il s'agit d'un rocher à la surface plane au niveau du sol, orné de bougies allumées. De l'encens brûlé et d'autres offrandes sont disposés avant que les pèlerins empruntent le chemin en descendant quelques marches glissantes. Les eaux d'*Ain d'Aïcha* coulent des deux côtés du refuge. Plusieurs petites baraques sont utilisées en guise de douches où les pèlerins se lavent avec les eaux de la source et disent une prière avant de jeter leurs sous-vêtements dans le ravin. En outre, les pèlerins continuent à se baigner jusqu'aux heures tardives de la nuit.

À ce sujet, Synnove des Bourvie (2002)<sup>19</sup> démontre que les phénomènes mythiques sont générés par un esprit mythique. Cette réponse permet, selon elle, de

<sup>19</sup>Voir : DES BOUVRIE, Synnove (ed). Myth and Symbol I. Symbolic phenomena in ancient Greek culture. Papers from the first international symposium on symbolism at the University of Tromsø, June 4-7, 1998, p. 331-332.

conclure que le mythe existe effectivement, si nous étudions ce que l'on appelle provisoirement le « mythe » comme une sous-espèce de ce que l'on appelle communément les « phénomènes symboliques ». Elle suggère que cette expression se réfère à des processus et des entités qui constituent une force complexe dans la création, et la sauvegarde de la culture. Dans ce registre, Vincent Crapanzano (1973)<sup>20</sup> affirme que parmi tous les noms des *mlouk*, *Aïcha kandicha* est la plus importante pour les *hamadcha*, et les *gnaouas* et qu'ils la considèrent comme une dévotion spéciale. Ils se réfèrent souvent à elle comme « *Aïcha soudaniya* », « *Aïcha gnawiya* », « *Lalla Aïcha* », « la grande *mquadma*<sup>21</sup> », ou encore « notre mère ». Dans la même ligne de pensée, Westermarck (1926)<sup>22</sup> associe *Aïcha kandicha* à la déesse de l'amour de l'ancienne Méditerranée orientale et démontre, par ailleurs, que cette croyance en elle-même a été apportée au Maroc par les premiers envahisseurs phéniciens. Il suggère, en outre, qu'*Hammou Qiyou*, le *mari-melk* d'*Aïcha*, peut être associé au

<sup>20</sup>Voir : CRAPANZANO, Vincent. The Hamadsha: A Study in Moroccan Ethnopsychiatry. Berkeley, Los Angeles, London : University of California Press, 1973, p. 143.

<sup>21</sup> La *mquadma* est la responsable d'une zaouïa (confrérie). La *mquadma* est une voyante ou guérisseur, qui apprend à travailler avec des esprits pour identifier la source des problèmes d'une personne et lui proposer des solutions.

<sup>22</sup>Voir : WESTERMARCK, Edward. Ritual and Belief in Morocco. London: Routledge Revivals, 1926, p.395-396.

dieu carthaginois “*Hamam*”. Par contre, la croyance en *Aïcha kandicha* et les pratiques de *hamadcha* et *gnaouas* possèdent certains points communs avec les croyances et pratiques de l’ancienne Méditerranée. Westermarck (1926)<sup>23</sup> précise que pour les Arabes côtiers, elle est une sirène, et pour ceux de l’intérieur, une sorte de mère chthonienne associée à la terre, à la boue, à l’eau et aux rivières<sup>24</sup>. Il prouve, en effet, qu’elle est toujours libidinale et tempérée. Elle ne rit jamais, et est toujours prête à étrangler, à gratter toute personne qui l’insulte ou qui n’obéit pas à ses ordres. Elle préfère l’air du matin pour ses promenades, et peut même apparaître aux croyants soit comme une beauté, soit comme une vieille sorcière aux longs seins. Habituellement, même dans ses belles manifestations, elle a les pieds d’un chameau, d’un âne, et parfois, elle apparaît avec les jambes d’une femme et le corps d’une chèvre aux seins pendants. Dans ce registre, les *hamadcha*, en particulier les partisans de *Sidi Ali Ben Hamchouche*, disent qu’elle réside principalement dans la grotte de *Bni Rachid*, et qu’elle est aussi capable d’apparaître dans plusieurs endroits en même temps. De plus son encens est le *jawi noir* (benjoin) ou le *hasalaban*, qui est utilisé pour

l’apaiser, surtout quand elle prend possession de son adepte. Selon ses adeptes, *Aïcha* aime particulièrement le sang et demande souvent à ses disciples de lui faire des sacrifices, en particulier de poulets noirs et rouges qu’elle exige très souvent. Dans le même sens, Vincent Crapanzano (1973)<sup>25</sup> affirme que, parfois, *Aïcha kandicha* se fragmente en un certain nombre de différentes *jinniyat*, chacune étant alors dotée d’une personnalité légèrement différente et portant les noms de : *Lalla Aïcha soudaniya*, qui s’appelle également *Lalla Aïcha gnawiya*, *Lalla Aïcha dghoughiya*, *Lalladghougha*, et *Lalla Aïcha hasnawiya*. De plus, cet auteur indique que, d’après ses disciples, ces *jinniyat* sont les filles d’*Aïcha kandicha*, mais que, le plus souvent, elles sont simplement nommées et que leur relation avec *Aïcha kandicha* est laissée de côté. De surcroît, il argue qu’elles exigent que tous leurs disciples portent du noir ou du rouge, mais qu’elles semblent apaisées par différents encens : *Lalla Aïcha dghoughiya* aime le *jawi rouge*, *Lalla Aïcha dghoughale harmal* (*paganumharmola*), et *Lalla Aïcha hasnawiya* aime le *qatran*(*tar*). Dans le même sens, Josep Lluís Mateo Dieste (2012)<sup>26</sup> affirme que plusieurs cas étudiés par des ethnopsychiatres cliniciens

<sup>23</sup>Ibidem, P ?????

<sup>24</sup>Également appelée (*moulat l’marja*)(Madame le Seigneur de la flaque d’eau)chez les *gnaouas*.

<sup>25</sup>Voir : CRAPANZANO, Vincent. *The Hamadsha: A Study in Moroccan Ethnopsychiatry*. Berkeley, Los Angeles, London :University of California Press, 1973, p. 143.

<sup>26</sup> Voir :DIESTE, Josep Lluís Mateo. *Health and Ritual in Morocco: Conceptions of the Body and Healing Practices*. Boston : Brill, 2012, p. 7.

concernant la possession par *Aïcha kandicha*, qui est récurrente, reflètent, par exemple, les conflits et les tensions conjugaux et constituent un moyen d'échapper aux frustrations sexuelles ou de compenser les difficultés de certaines relations personnelles. Parfois, la possession coïncide avec un événement traumatisant<sup>27</sup> pour la personne concernée, tel qu'un choc psychologique/émotionnel, comme par exemple : la perte d'un être cher, causée par la mort, un divorce, ou une séparation. Dans l'un des cas décrits par Aouattah<sup>28</sup>, un homme a commencé à être attaqué par *Aïcha* après le décès de son fils dans un accident de voiture provoqué par le père qui était au volant. Après une période de dépression, marquée par des migraines et des problèmes respiratoires imputés à la *jinniya*, qui lui apparaissait en rêve, l'homme a décidé de négocier avec elle, et de commencer à lui rendre hommage en organisant des soirées rituelles



*Figure 2 : refuge/ grotte d'Aïcha. (Rituel de purification pour réaliser les vœux). Selon les adeptes, la bougie blanche apporte la pureté.*

Des ruelles sinueuses menant vers la vallée de la grotte sont entourées d'endroits réservés à la sorcellerie, où des femmes et des hommes vendent des accessoires rituels : des cornes de chèvres, des caméléons séchés qui sont placés dans de l'eau

<sup>27</sup>Ibidem.

<sup>28</sup>Voir : AOUATTAH, Ali. *Ethnopsychiatrie maghrébine. Représentations et thérapie traditionnelles de la maladie mentale au Maroc*. Paris, L'Harmattan, 1993. Dans, DIESTE, Josep Lluís Mateo. *Health and Ritual in Morocco: Conceptions of the Body and Healing Practices*. Boston: Brill, 2012, p. 214.

<sup>29</sup> Ibidem.

bouillante pour produire des vapeurs de guérison, etc. Les voyantes sont, quant à elles, reconnaissables au drapeau vert qui flotte au sommet de leurs tentes, et proposent de répondre à toutes les demandes en matière de voyance, de cartomancie ou de sorcellerie. De même que les filles qui ne parviennent pas à se marier, les homosexuels et les transsexuels se rendent au *moussem* de *Sidi Ali Ben Hamdouche* pour conjurer leur sort, et laissent eux aussi leurs sous-vêtements dans un coin près du marabout. Il s'agit là d'une superstition connue qui, selon la croyance populaire, pourrait permettre d'attirer des prétendants. Même ceux qui ne vont pas jusqu'à laisser de sous-vêtement sur place, viennent implorer le saint pendant sept jours et sept nuits pour briser *laakess*<sup>30</sup> ou encore le mauvais œil.

Les homosexuels sont en effet très attachés à la transe des *gnaouas*<sup>31</sup>. C'est dans ces endroits qu'ils trouvent la liberté. Ils sont également des fidèles adeptes du rituel d'*Aïcha soudaniya*, se baignent aussi la nuit dans la grande nappe d'eau stagnante et jettent leurs sous-vêtements sur le figuier de la *melka* (entité métaphysique). Après ce rit mystique, ils sont invités à

<sup>30</sup>*Laakass* : qui empêchent le mariage des jeunes filles. Pour définir ce terme, la voyantedisait toujours : celles sur le bonheur desquelles dorment les Djinns.

<sup>31</sup>Par le biais de la musique *gnaouie*, les adeptes cherchent à trouver la paix intérieure. Dans le culte *gnaoui*, chaque phase musicale lie l'âme à un ensemble d'entités surnaturelles qui amènent les adeptes à participer à un processus d'interaction émotionnelle et gestuelle.

faire le traitement d'*aldoun* à l'image des jeunes filles qui cherchent à se libérer de la *tabaa* (la poisse), ou encore d'un mauvais sort. Cette croyance est très répandue au sein des milieux populaires. Les moutons se trouvent sur le sol à proximité, égorgés. Les autres créatures, notamment les poulets et les chèvres noires, (couleur qui serait la préférée de *Lalla Aïcha*), sont en vente dans la ville, pour y être abattus. En fait, quand ils sacrifient l'animal, les adeptes croient que les *mlouk* boivent son sang. Comme nous l'a expliqué une praticienne, il s'agit d'un moyen de pacifier les esprits. En outre, les rituels invoqués et les sacrifices d'animaux ont tous trait à ce pèlerinage annuel populaire lié à la « reine des *mlouk* ». Pour ce faire, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les dons et les sacrifices pour *Aïchase* poursuivent: par exemple, si vous sortez, peu importe l'heure, vous retrouverez dans un bain de foule qui se dirige vers la grotte d'*Aïcha* : des femmes et des hommes bien habillés, portant parfois l'uniforme traditionnel Marocain. Des femmes, et des jeunes filles bien maquillées, même si le *moussem* de cette année s'est déroulé dans des conditions trop hivernales. L'extrait du discours de *Fatiha* s'avère significatif à ce sujet : « *Il faut qu'on se débarrasse de cette « marfouda*<sup>32</sup> ». En fait, pour se sentir à l'aise physiquement et mentalement, on est obligé de faire ces rituels, et si on refuse de continuer à faire le

<sup>32</sup>Du fait d'une alliance avec l'entité métaphysique.

*sacrifice et la transe, on ne peut jamais vivre heureux et sain physiquement (...) Vous ne pourrez jamais comprendre la souffrance et le malheur qu'on peut ressentir si on ne célèbre pas cette fête de mouloud, parfois on demande des crédits pour pouvoir assister au moussem (...) Les mlouk sont des exigeants, ils demandent beaucoup d'argent et on peut tout dépenser parce qu'on sait bien qu'à la fin du moussem, notre argent sera remboursé par les mlouk ».*

Le pèlerinage de *Sidi Ali ben Hamdouche* est pour sa part réputé

pour accueillir un plus grand nombre de pèlerins Marocains ainsi que d'étrangers vivant au Maroc ou ceux qui viennent d'autres pays pour assister au *moussem*. L'un de ces pèlerins étrangers, un jeune Saoudien

prénommé *Aouad*, était en train de faire le sacrifice d'un taureau dans la grotte d'*Aïcha*, quand je l'ai interrogé sur la raison de cet acte. Il m'a répondu en ces termes : « *Je suis le vrai fils de Mima (maman) Aïcha , c'est elle qui m'a mis au*

*monde et qui m'a allaité. Quand j'étais bébé, je mettais toujours le doigt dans la bouche et je refusais le sein de ma mère. Durant mon enfance, j'étais souvent seul (...) Mes parents ne m'aimaient pas, car ils savaient bien que je ne n'étais pas leur enfant. Chaque année, je fais ce sacrifice et je prépare aussi la *tbéka* (le panier) pour elle. Je sais que tout cela est contraire à l'Islam, ma religion. De plus, en Arabie Saoudite, ce genre de rituel est interdit, mais je ne peux rien faire, c'est mon destin et j'espère qu'Allah me pardonne ».*



*Figure 3 : Exemple de dons apportés à l'entité surnaturelle (Aïcha).*



**Figure 4 : Exemple de dons apportés aux autres entités surnaturelles. Dons et nourritures rituelles (lait ; zamita ; huiles ; dattes ; œufs ; pain ; l'eau de fleurs d'oranger ; bougies ; henné, encens et poignard etc). Selon les adeptes, les bougies de couleurs sont dotées de nombreux pouvoirs mystiques, par exemple : la bougie jaune apporte la chance / la bougie rose apporte l'amour et l'affection.**

La chance a voulu que ce jeune homme loge dans le même hôtel que moi, ce qui me donne l'opportunité de m'entretenir souvent avec lui afin de bien comprendre son milieu social et la raison pour laquelle il était devenu un adepte à l'image des adeptes Marocains. Cet homme s'était en effet rendu à Meknès, mais ne savait plus comment il y était arrivé, ni comment il avait pris l'avion, car il avait perdu toute notion de temps et de lieu durant son « voyage ». L'essentiel pour lui était de pouvoir se rendre dans tous les

endroits sacrés de cette ville. Selon lui : « C'est un ordre de Mima Aïcha. À chaque fois, je rêve d'elle, elle me demande de visiter tous les lieux sacrés de la ville une fois que j'y serai ».

J'ai été étonnée

de constater que ce jeune homme connaissait toutes les confréries, les marabouts, et les édifices marocains. De plus, il détenait beaucoup de renseignements sur plusieurs activités rituelles hormis sur celle de la *tagnaouite*<sup>33</sup>. Il m'a parlé des *hamadcha*, et des *aïssaouas*. Pendant notre discussion, j'ai remarqué qu'il tenait toujours un *oud ned* (bâton d'encens) qu'il introduisait constamment dans son nez. Ses voisins de chambre avaient eux aussi remarqué qu'il faisait brûler de l'encens chaque nuit, et lorsque je lui ai demandé la raison pour laquelle il faisait cela, il m'a répondu : « *Ma mère Aïcha aime le ned* (bâton d'encens) ». J'ai ainsi noté que l'un des principaux éléments du *mousssem* de *Sidi Ali* est les cérémonies en hommage au saint *Sidi Ali Ben Hamdouche*. De surcroît, c'est la confrérie des *hamadcha* qui joue le rôle principal dans ce culte. Ce qui n'est pas sans rappeler que les *gnaouas*, les *aïssaouas*, ainsi que les *hamadcha*, sont les trois confréries

<sup>33</sup>*Tagnaouite* : identité authentique des gnaouas.

soufies les plus importantes et populaires au Maroc. Ces fraternités célèbrent des rituels qui sont tout à la fois mystiques et thérapeutiques et qui visent à rétablir l'harmonie entre l'ordre implicite et celui explicite<sup>34</sup>.

Force est de relever que traditionnellement, les fidèles venaient aux *moussems* pour la direction spirituelle et la bénédiction divine, et se mettaient parfois en quête d'états supérieurs de la conscience à travers les rituels, la musique et la danse de possession considérés comme une forme de communion avec un monde immatériel. En sus, la semaine du *mousssem*, constitue un voyage dans le monde surnaturel des *mlouk*, d'incantations et d'actes de magie et sorcellerie à l'aide des intermédiaires (voyants) qui prétendent être en mesure, moyennant une certaine somme, d'aider les gens à trouver l'amour, le bien-être et à conjurer le mauvais sort. En outre, les adeptes affluent chaque année pour se libérer de leur malheur, à travers la guérison par la foi et par la transe, mais surtout pour demander la baraka et les faveurs des *mlouk* possesseurs. Selon *Atika*, une adepte de toute la *mhala*<sup>35</sup> des *gnaouas* : « *Je suis venue de France pour pratiquer mes besoins rituels*

<sup>34</sup> L'ordre explicite, comprend le monde tridimensionnel des objets, de l'espace et du temps. Tandis que l'ordre implicite est l'ordre profond, caché, et enveloppé qui comprend l'arrière-fond de notre expérience (physique, psychologique et spirituel). Voir : BOHM, David . *Wholeness and the Implicate Order*. London: Routledge et Kegan Paul, 1980, 304 p.

<sup>35</sup> Cohorte, compagnie.

(...) *Ma présence chaque année à cet endroit constitue un besoin vital pour moi* ».

Le dernier jour du festival de *Sidi Ali Ben Hamdouche*, des milliers de visiteurs se rassemblent pour accompagner une procession de porteurs de drapeaux et de tambours conduisant un taureau qui sera sacrifié dans le sanctuaire de *Sidi Ali*.

## II : Deux cas de possession à Sidi Ali Ben Hamdouche qui dépassent les frontières :

*Aouad*<sup>36</sup> affirme qu'il pratique la transe *gnaouie*, et qu'il est le fils de *Lalla Aïcha*, car c'est elle qui l'a allaité alors qu'il était bébé, qu'il mettait toujours son doigt dans sa bouche et détestait les seins de sa mère. D'après lui : « *Certains genres de personnes, qui ont un niveau spirituel élevé, sont en effet les plus capables de voir, de sentir les mlouk, en outre, ceux qui ont étudié ou qui sont intéressés par la science de la parapsychologie sont au courant de tous ces phénomènes paranormaux* ». De plus, il avait toujours des problèmes avec ses parents. Il avait l'impression qu'ils ne l'aimaient pas parce qu'ils savaient qu'il n'était pas leur fils : « *J'ai 43 ans, j'habite à Jadah, je suis Saoudien, je suis professeur, je suis célibataire, je suis le seul dans la famille qui pratique la transe. Ni mes parents, ni mes ancêtres. Je suis le fils de mima*

<sup>36</sup> Aouad, un adepte d'Aïcha venant du Moyen-Orient.

*Aïcha*». *Aouad* déclare que bien qu'ayant 7 frères et 2 sœurs, il était toujours seul et isolé. C'est à l'âge de 8 ans qu'il a commencé à voir sa mère *Aïcha* dans ses rêves : « *Elle me disait dans mes rêves « ne t'inquiète pas mon fils, je suis ta maman et je suis toujours avec toi » , donc à chaque fois que je pleurais et je dormais triste, je voyais mima Aïcha qui me consolait toujours »*. *Aouad* indique que depuis son enfance, il savait qu'il n'était pas comme les autres et qu'il avait quelque chose de particulier, une force surnaturelle qui l'aidait dans sa vie, et ce, depuis l'école primaire jusqu'au jour où il est devenu professeur. Il annonce également que quand il avait 39 ans, il a rencontré une femme sur internet et qu'ils étaient restés en contact pendant un an et demi. Il ajoute qu'ensuite, il avait décidé de venir au Maroc pour se marier avec elle, mais que lorsqu'elle l'a vu, elle lui a lancé qu'il avait une force surnaturelle : « *Ma femme été une débutante dans la voyance, car sa mère est une experte dans le domaine, donc à cette époque, elle voulait que je travaille avec elles dans la magie et à chaque fois, je refusais »*. Il atteste que durant ses deux ans de mariage, sa femme, ses sœurs et sa mère l'ont amené à plusieurs cérémonies de possession, à des *moussems* et au sein d'une confrérie pour pratiquer la transe et le sacrifice. Il indique également que son premier contact avec les *gnaoua* savait eu lieu alors qu'il était âgé de 40 ans. La dernière fois qu'il a pratiqué la transe, c'était

dans le *moussems* de *Sidi Ali Ben Hamdouche*. D'après lui, il n'est pas un homme malade, mais par contre, il est possédé par sa vraie mère : « *Je n'ai jamais consulté de médecin, car je ne suis pas malade(...) Les fokha(les médiums) m'ont confirmé que je suis le fils de Lalla Aïcha »*. *Aouad* pratique la transe d'*Aïcha*. Selon lui :« *Le Rih de mima Aïcha, je le sens léger, car je suis son fils donc elle est tendre avec moi. Le lendemain de la transe, je me sens toujours soulagé, détendu, et à l'aise, mais je ne me souviens de rien du tout »*. *Aouad* nous a expliqué qu'il ne pouvait pas se rendre au Maroc très régulièrement et que cette longue absence sur le terrain de la cérémonie *gnaouie* lui cause beaucoup de souffrance : « *Je souffre énormément, mes os me font mal, je me sens perdu, c'est pour ça que je profite de mes vacances au Maroc afin d'organiser plusieurs lilas (cérémonies nocturnes gnaouies) pour me libérer des douleurs que j'ai »*. En ce qui concerne les rêves, *Aouad* confirme qu'il rêve toujours de sa mère *Aïcha*, car c'est elle qui lui indique le chemin qu'il doit suivre et qui l'oblige à se rendre dans les lieux sacrés du Maroc. Selon lui :« *Maintenant la transe est devenue une pratique importante dans ma vie. Mais je ne veux pas continuer à pratiquer la transe. Je dis souvent « Allah yaâfou », que Dieu me pardonne, car je sais bien que le sacrifice et la transe sont un péché. En Arabie Saoudite il est interdit de pratiquer ces rituels. Ma*

*famille ne sait rien de la transe que je fais, car je ne possède pas un grand lien avec eux, ils ne m'aiment pas. J'espère arrêter cette (aâda) habitude un jour, je dis souvent (Allah yaâfou), car la transe, le sacrifice et tous les rituels de la lila sont un chirk (polythéisme), c'est du (chaâwada) ; dans ma prière je demande qu'Allah me pardonne car toutes ces pratiques sont « haram », interdites ».*

En plus, Atika<sup>37</sup> m'a affirmé que son arrière-grand-mère a laissé un héritage spirituel qui est la « baraka<sup>38</sup> des gnaouas ». Elle explique : « Ma grand-mère était voyante et mqadma, ma mère également et moi j'ai repris cet héritage ». Atika a attesté qu'elle possède une très grande capacité à lire dans les lignes de la main et à voir l'avenir dans les cartes, mais reconnu également qu'elle savait que la religion considère toute cette pratique comme un péché. Elle ajoute qu'elle a toujours été habituée à assister à des cérémonies de possession depuis son plus jeune âge, car sa grand-mère et sa mère en organisaient souvent, qu'elles étaient accoutumées aux traditions liées à la tagnaouite : « J'ai 58 ans, j'ai une licence en études françaises, je suis cadre dans une société. Nous sommes 4 à la maison. Personne ne pratique la transe à la maison sauf moi. Mon père n'est pas un adepte

<sup>37</sup>Atika, une adepte de toute la mhala (compagnie) venant de France, suit les traditions ancestrales par obligation.

<sup>38</sup>La grâce divine.

*de la tagnaouite, cependant mais ma mère si, elle était une mqadma des gnaouas et également une (tlaa) voyante, tout comme ma grand-mère. Je suis une femme mariée, j'ai deux enfants, je fais toujours la prière. Et je suis trop attachée à ma religion ». Atika a commencé à entrer en transe à l'âge de 7 ans. Le sacrifice et la transe sont des coutumes qui appartiennent à la tradition de sa famille : « J'avais 8 ans lorsque ma grand-mère est morte. Ma mère a continué à organiser ces cérémonies car, selon elle, c'était l'héritage de nos ancêtres ».*

Elle déclare également qu'à l'âge de 30 ans, après le décès de sa mère, elle avait décidé de ne plus continuer la transe et le sacrifice, mais qu'elle s'est retrouvée brutalement paralysée. Les médecins lui ont avoué que, du point de vue médical, ils n'y pouvaient rien du tout, qu'elle resterait donc ainsi. C'est alors qu'elle a commencé à faire des rêves : « À travers les rêves, j'ai constaté que les mlouk des gnaouas m'avaient paralysée car j'avais refusé de continuer la transe et le sacrifice ». Atika souligne qu'elle est restée paralysée pendant 4 ans, puis qu'elle est retournée pratiquer la transe et organiser des lilas, et qu'elle a guéri. D'après Atika, les mlouk essaient souvent de l'obliger à hazan l'mida (à devenir une voyante), ce qu'elle refuse cependant à chaque fois : « Je me trouve obligée à poursuivre la tradition de ma famille en portant alors le pouvoir

*divin avec les mlouk (...) Ma sœur me dit souvent que j'ai de la chance, car j'ai hérité la baraka<sup>39</sup> de ma grande mère(...) Mais moi, je n'en voulais pas ».Atika reconnaît qu'elle souffre au quotidien, ainsi qu'au moment de la transe de possession, et qu'elle est physiquement et moralement malade. Elle affirme avoir consulté beaucoup de psychiatres, mais sans résultats. Maintenant, elle habite à Paris, et se rend au Maroc cinq fois par an pour organiser des lilas et assister au moussem de Sidi Ali. D'après elle, si elle ne pratique pas la transe, elle ne se sent pas à l'aise :« Adamikidaroni (tous mes os me font mal). Je suis de nature à ne pas tomber quand j'ai des crises de nerfs, je suis une femme qui possède du sang-froid. Mais la transe me fait souvent mal. Elle ne m'ajoute que du malheur, mais je suis obligée de pratiquer. Ce sont eux qui veulent ça, c'est plus fort que moi. Je ne veux pas continuer à pratiquer la transe et le sacrifice. J'espère (qu'Allah yaâfoualiya ) que Dieu me pardonne . Je sais que c'est haram<sup>40</sup>, mais c'est plus fort que moi. Je suis obligé de pratiquer la transe. Parfois, je dis (Allah yaâfou aâliya), car il me*

<sup>39</sup> La grâce divine .

<sup>40</sup> *Leharam* est un terme arabe qui signifie (péché). Dans la jurisprudence islamique, le mot *haram* est utilisé pour désigner tout acte qui est interdit par Dieu. Les actions qui sont *haram* sont en effet généralement interdites par les textes religieux islamiques du Coran et de la Sunna. Par contre, le *halal* est un objet ou une action conforme à la loi islamique et par conséquent permise.

*semble que je suis (Kafira) apostat. Je me demande souvent pourquoi je pratique la transe et dbiha (sacrifice) et pourquoi les autres non ? Un Imam m'a dit que, selon notre religion, tous les rituels de la lila sont des (chaâwada) rituels relatifs à la magie (...) Et c'est pour cela que la transe est un péché et le sacrifice est pire que la transe ».En fait, l'islam officiel<sup>41</sup> condamne les phénomènes périphériques qu'il considère comme des éléments inférieurs de la religion. Les rituels mystiques et curatives (comme la lila de la *derdba*<sup>42</sup>, les dons et sacrifices) sont méprisés par les érudits musulmans marocains et considérés comme païens et non-islamiques. Le manque de ressources primaires concernant les *gnaouas* et les *Hamadcha* est dû au fait que les érudits musulmans arabes ont évité d'écrire sur les rituels du sacrifice animal, de la possession d'esprit et des transes mystiques, car ils considèrent la fraternité *gnaouie* comme une forme*

<sup>41</sup>Voir : BULFONE, SoléaNaouel. A perception of music in the Islamic world. A study on Moroccan Gnawa. Foundations for the advanced study of the history of Islam, department of Middle Eastern and African studies, 2017; 943994277. p, 3-4. Disponiblesur :[https:// www. academia. edu/ 37347575/](https://www.academia.edu/37347575/)

PERCEPTION OF MUSIC IN THE ISLAMIC WORLD A Study on Moroccan Gnawa.

<sup>42</sup>*Derdba*, veut dire littéralement bruit régulier et soutenu par des humains sur le sol. La *derdba* fait référence à la danse des *kouyous* durant laquelle les *gnaouas* exécutent des pas codifiés en tapant de leurs pieds sur le sol.Voir: MAJDOULI, Zineb. Trajectoires des musiciens Gnawa, approche ethnographique des cérémonies domestiques et des festivals de musiques du monde, Paris : L'Harmattan, 2007, p. 20.

inférieure du soufisme. Selon eux, leur culte serait en effet influencé par les traditions païennes noires et principalement adopté par la classe inférieure, peu ou pas alphabétisée. De son côté, Dieste (2012)<sup>43</sup> a déclaré que les occupants des sanctuaires (lieux de culte principalement fréquentés par des femmes de régions rurales et urbaines) sont attaqués et accusés de *bidaâ* par certains puristes islamistes. De nombreuses études ont dévoilé le processus politique d'inhumation ou de souvenir de certaines pratiques, telles que le culte controversé des saints, qui n'a toujours pas disparu, mais qui est dissimulé ou qualifié de fraude par des moralistes islamiques<sup>44</sup>. Le mot-clé prononcé dans le témoignage de plusieurs adeptes est d'ailleurs *chaâwada*, qui fait référence à divers types de tromperies et de charlatanismes, notamment aux visites de sanctuaires et à la magie.

Il ressort de ce qui précède qu'au Maroc, durant la période du *mousssem Sidi Ali Ben Hamdouche*, toutes les pratiques sont acceptables sans que les normes sociales soient nécessairement respectées. Ici, le tabou sur les pratiques homosexuelles est brisé. Plus d'un millier de tentes ont en effet été dressées pour accueillir des milliers de personnes lors de cette manifestation. Les superstitions en

tous genres sont mêlées à des nuits de lecture du Coran et de « *madih* ». On attribue d'ailleurs aux saints soufis *Sidi Ali Ben Hamdouche* et *Sidi Ahmed Dghoughi* de nombreux pouvoirs. Certains malades passent même la nuit dans l'enceinte des mausolées afin d'obtenir la guérison d'une maladie chronique ou incurable, d'éloigner le mauvais œil ou de dépasser une situation de stérilité ou de célibat subi faute de prétendants.

### Conclusion :

Au vu de toutes ces données, il serait ainsi intéressant de chercher à savoir si nous pouvons dire que c'est l'attachement aux coutumes, aux mythes, ou aux histoires vécues par les membres de la famille qui explique ce lien irrationnel éprouvé envers ce type de présence immatérielle. Ou ce type de phénomène d'attachement constitue-t-il en réalité une manière d'échapper à la réalité vivante non structurée causée par de nombreux facteurs socioculturels ? La réponse est que le *mousssem de Sidi Ali Ben Hamdouche*, est un lieu rituel qui permet de recourir au traditionnel, et au sacré afin de chercher des solutions à des problèmes d'ordre social.

<sup>43</sup>DIESTE, Josep Lluís Mateo. Health and Ritual in Morocco: Conceptions of the Body and Healing Practices. Boston : Brill, 2012, p. 244.

<sup>44</sup> Ibidem.

**Bibliographie :**

AOUATTAH, Ali. Ethnopsychiatrie maghrébine. Représentations et thérapie traditionnelles de la maladie mentale au Maroc. Paris, L'Harmattan, 1993. Dans, DIESTE, Josep Lluís Mateo. Health and Ritual in Morocco: Conceptions of the Body and Healing Practices. Boston: Brill, 2012, p. 214.

BOHM, David. Wholeness and the Implicate Order. London: Routledge et Kegan Paul, 1980, 304 p.

BULFONE, SoléaNaouel. A perception of music in the Islamic world. A study on Moroccan Gnawa. Foundations for the advanced study of the history of Islam, department of Middle Eastern and African studies, 2017; 943994277. p, 3-4. Disponible sur: [https://www.academia.edu/37347575/PERCEPTION\\_OF\\_MUSIC\\_IN\\_THE\\_ISLAMIC\\_WORLD\\_A\\_Study\\_on\\_Moroccan\\_Gnawa](https://www.academia.edu/37347575/PERCEPTION_OF_MUSIC_IN_THE_ISLAMIC_WORLD_A_Study_on_Moroccan_Gnawa)

CRAPANZONO, Vincent. The Hamadsha: A Study in Moroccan Ethnopsychiatry. Berkeley, Los Angeles, London:University of California Press, 1973, p. 143.

CHLYEH, Abdelhafid. Les gnaoua du Maroc : Itinéraires initiatiques, transe et possession. Casablanca : Pensée sauvage, 1999, 158, p. 38-39.

CRAPANZANO, Vincent. The Hamadsha: A Study in Moroccan Ethnopsychiatry. Berkeley, Los Angeles, London : University of California Press, 1973, p.11-143.

DES BOUVRIE, Synnove (ed). Myth and Symbol I. Symbolic phenomena in ancient Greek culture. Papers from the first international symposium on symbolism at the University of Tromsø, June 4-7, 1998, p. 331-332.

DIESTE, Josep Lluís Mateo. Health and Ritual in Morocco: Conceptions of the Body and Healing Practices. Boston : Brill, 2012, p. 7- 244.

MAJDOULI, Zineb. Trajectoires des musiciens Gnawa, approche ethnographique des cérémonies domestiques et des festivals de musiques du monde, Paris : L'Harmattan, 2007, p. 20.

WESTERMARCK, Edward. Ritual and Belief in Morocco. London: Routledge Revivals, 1926,p.395-396.